

L'objectif est de montrer l'action de l'État sur le terrain, notamment pour renforcer la sûreté, lutter contre la délinquance et protéger les jeunes dans les transports ferroviaires, routiers et scolaires.

Contrôles ferroviaire entre Antibes et Villeneuve-Loubet

La visite a débuté par une opération de contrôles dite de « flux » dans le secteur ferroviaire. Entre Villeneuve-Loubet et Antibes, les ministres ont accompagné les forces de sécurité à bord d'un train TER. Les gendarmes de l'escadron départemental de contrôle des flux, policiers aux frontières (PAF) et agents de la sûreté ferroviaire de la SNCF (SUGE) étaient mobilisés. Ces contrôles, régulièrement menés dans un département frontalier comme les Alpes-Maritimes, visent à lutter contre l'immigration irrégulière, le narcotrafic et les troubles à l'ordre public. « *C'est ce qui nous permet d'interpeller des étrangers en situation irrégulière, des personnes impliquées dans le trafic de stupéfiants et plus largement de lutter contre la délinquance* », a expliqué le ministre de l'Intérieur, rappelant l'importance stratégique de ces opérations à proximité de la frontière italienne.



Contrôles des transports scolaires et prévention aux abords des établissements

La journée s'est poursuivie à Antibes, aux abords d'un lycée professionnel, avec des contrôles ciblant les transports scolaires et collectifs. Les forces de l'ordre ont procédé à des vérifications d'alcoolémie et de consommation de stupéfiants chez les conducteurs de bus, ainsi qu'au respect de la réglementation. En parallèle, des contrôles de sacs sont régulièrement organisés autour des établissements scolaires afin de détecter la présence d'armes blanches. Selon le préfet des Alpes-Maritimes, Laurent Hottiaux, 75 opérations de ce type ont été menées ces derniers mois dans le département. Elles ont conduit à la saisie de 14 armes blanches détenues par des élèves. Une problématique prise « *très au sérieux* » par le gouvernement, alors que plusieurs faits graves ont récemment endeuillé des établissements scolaires en France. À l'échelle nationale, plus de 500 armes blanches auraient déjà été saisies dans ce cadre.

Renforcer durablement la sûreté dans les transports

Pour le ministre des Transports, cette visite conjointe illustre la complémentarité des deux ministères. Philippe Tabarot a rappelé l'adoption récente d'une loi sur la sûreté dans les transports. Elle vise à renforcer les pouvoirs des agents de sécurité ferroviaire avec la saisie d'armes, l'interdiction d'accès à certains individus et la possibilité d'être équipés d'armes non létales. « *Il n'y a pas de développement des transports en commun sans sûreté et sans sécurité* », a-t-il insisté. Le ministre a également évoqué le renforcement des contrôles dans le transport scolaire, marqué par le drame de la jeune Johanna, décédée dans un accident impliquant un conducteur sous l'emprise de stupéfiants. Plus de 40 000 cars scolaires ont déjà été contrôlés au niveau national. De nouvelles mesures sont à l'étude, dont l'installation de dispositifs de dépistage des stupéfiants, sur le modèle des éthylotests antidémarrage, qui empêcheraient un véhicule de démarrer en cas de consommation. D'autres pistes ont été évoquées comme le port systématique de la ceinture de sécurité, le rappel des consignes aux élèves et l'intégration de nouvelles technologies dans les véhicules, comme des systèmes facilitant l'évacuation en cas d'accident.

Théo Fritsch

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité

[S'abonner à la newsletter](#)